

NOTICE

Anthelmin[®] f

150/49,95/50 mg comprimés pour chiens

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :
HCS BV, Hendrik Kennisstraat 53, 2650 Edegem, Belgique

Fabricant responsable de la libération des lots :
KRKA-FARMA d.o.o., V. Holjevca 20/E,
10450 Jastrebarsko, Croatie
KRKA, d.d., Šmarješka cesta 6, 8501 Novo mesto, Slovénie

Exploitant :
KRKA France, 12-14 rue de l'Eglise, 75015 Paris, France

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRIINAIRE

ANTHELMIN[®] F 150/49,95/50 mg comprimés pour chiens
Fébanel, pyrantel, praziquantel

3. LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES ET AUTRES INGRÉDIENTS

Un comprimé de 760 mg contient :

Substances actives :	
Fébanel	150,00 mg
Pyrantel (sous forme d'embonate)	49,95 mg
Praziquantel	50,00 mg

10. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.
A conserver dans l'emballage extérieur d'origine.
Tous demi-comprimés ne peuvent être conservés.
Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étui, la plaquette.

11. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

La sécurité du produit n'a pas été démontrée chez les chiots pesant moins de 2 kg et/ou âgés de moins de 2 semaines.

Infestation par les Ascarides et les Ankylostomes :
Chez certains animaux, *Ancylostoma caninum* et *Toxocara canis* peuvent ne pas être totalement éradiqués par le traitement, ce qui conduit à un risque continu d'émission d'œufs dans l'environnement. Suite au traitement, il est conseillé de réaliser un examen des fèces et suivant le résultat de ces examens, un traitement par un produit nématocide peut être mis en place si nécessaire.

Le praziquantel n'étant pas un ovicide, les chiens traités peuvent continuer à transmettre des œufs infectés jusqu'à 24 heures. Les puces servent d'hôtes intermédiaires pour un type commun de ténia (*Dipylidium caninum*). Tant qu'un traitement des hôtes intermédiaires comme les puces, souris etc. ne sera pas instauré, l'infestation de ténia se renouvellera certainement.

Des cas de résistance parasitaire à un anthelminthique peuvent apparaître après usage fréquents ou répétés d'un anthelminthique de ces classes.

Chez les animaux fortement infestés ou affaiblis, le produit ne doit être utilisé qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire.

NOTICE

Anthelmin[®] XL

525/174,85/175 mg comprimés pour chiens

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :
HCS BV, Hendrik Kennisstraat 53, 2650 Edegem, Belgique

Fabricant responsable de la libération des lots :
KRKA, Šmarješka cesta 6, 8501 Novo mesto, Slovénie
KRKA - FARMA d.o.o., V. Holjevca 20/E, 10450 Jastrebarsko, Croatie

Exploitant :
KRKA France, 12-14 rue de l'Eglise, 75015 Paris, France

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRIINAIRE

ANTHELMIN[®] XL 525/174,85/175 mg comprimés pour chiens
Fébanel, pyrantel, praziquantel

3. LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES ET AUTRES INGRÉDIENTS

Un comprimé de 2310 mg contient :

Substances actives :	
Fébanel	525,00 mg
Pyrantel (sous forme d'embonate)	174,85 mg
Praziquantel	175,00 mg

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étui, la plaquette.

11. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Infestation par les Ascarides et les Ankylostomes :
Chez certains animaux, *Ancylostoma caninum* et *Toxocara canis* peuvent ne pas être totalement éradiqués par le traitement, ce qui conduit à un risque continu d'émission d'œufs dans l'environnement. Suite au traitement, il est conseillé de réaliser un examen des fèces et suivant le résultat de ces examens, un traitement par un produit nématocide peut être mis en place si nécessaire.

Le praziquantel n'étant pas un ovicide, les chiens traités peuvent continuer à transmettre des œufs infectés jusqu'à 24 heures. Les puces servent d'hôtes intermédiaires pour un type commun de ténia (*Dipylidium caninum*). Tant qu'un traitement des hôtes intermédiaires comme les puces, souris etc. ne sera pas instauré, l'infestation de ténia se renouvellera certainement.

Des cas de résistance parasitaire à un anthelminthique peuvent apparaître après usage fréquents ou répétés d'un anthelminthique de ces classes.

Chez les animaux fortement infestés ou affaiblis, le produit ne doit être utilisé qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire.

Chez les chiens âgés de moins de 6 semaines, les infestations par ténia sont très rares. Le traitement des animaux de moins de 6 semaines avec un produit contenant une association fixe contre les cestodes et les nématodes peut donc ne pas être nécessaire.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux

4. INDICATIONS

Affections à parasites sensibles au fébanel, au pyrantel et au praziquantel.

Chez les chiens polyparasités :

• Traitement curatif des infestations par :
Les nématodes gastro-intestinaux adultes suivants :

Ancylostoma caninum
Uncinaria stenocephala
Toxocara canis
Toxascaris leonina

Les cestodes gastro-intestinaux adultes suivants :

Taenia spp.
Dipylidium caninum

5. CONTRE-INDICATIONS

Peut être utilisé au cours de la lactation.

Ne pas administrer aux chiennes gestantes durant les quatre premières semaines de gestation.

Ne pas dépasser le dosage indiqué en cas de traitement des animaux en gestation (voir rubrique 8 : « Posologie pour chaque espèce, voie et mode d'administration »).

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Des vomissements et des diarrhées peuvent apparaître suite au traitement.

L'anorexie est un effet indésirable connu des produits à base de praziquantel.

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

Chez les chiens âgés de moins de 6 semaines, les infestations par ténia sont très rares. Le traitement des animaux de moins de 6 semaines avec un produit contenant une association fixe contre les cestodes et les nématodes peut donc ne pas être nécessaire.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux

Pour une bonne hygiène, les personnes chargées d'administrer le comprimé directement à l'animal ou de l'ajouter à sa nourriture doivent ensuite se laver les mains.
En cas d'ingestion accidentelle, demander immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Peut être utilisé au cours de la lactation.
Ne pas administrer aux chiennes gestantes durant les quatre premières semaines de gestation.
Ne pas dépasser le dosage indiqué en cas de traitement des animaux en gestation (voir rubrique 8 : « Posologie pour chaque espèce, voie et mode d'administration »).

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions

Ne pas utiliser simultanément avec la pipérazine car les effets anthelminthiques du pyrantel et de la pipérazine peuvent s'inhiber. L'utilisation concomitante avec d'autres composés cholinergiques peuvent entraîner une toxicité.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Après administration de plus de 5 fois la dose thérapeutique prescrite, une diminution de l'appétit, des vomissements et une diarrhée passagère peuvent se manifester.

4. INDICATIONS

Affections à parasites sensibles au fébanel, au pyrantel et au praziquantel.

Chez les chiens polyparasités :

- Traitement curatif des infestations par :
Les nématodes gastro-intestinaux adultes suivants :

Ancylostoma caninum
Uncinaria stenocephala
Toxocara canis
Toxascaris leonina

Les cestodes gastro-intestinaux adultes suivants :

Taenia spp.
Dipylidium caninum

5. CONTRE-INDICATIONS

Peut être utilisé au cours de la lactation.

Ne pas administrer aux chiennes gestantes durant les quatre premières semaines de gestation.

Ne pas dépasser le dosage indiqué en cas de traitement des animaux en gestation (voir rubrique 8 : « Posologie pour chaque espèce, voie et mode d'administration »).

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Des vomissements et des diarrhées peuvent apparaître suite au traitement.

L'anorexie est un effet indésirable connu des produits à base de praziquantel.

Si vous constatez des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire.

Pour une bonne hygiène, les personnes chargées d'administrer le comprimé directement à l'animal ou de l'ajouter à sa nourriture doivent ensuite se laver les mains.
En cas d'ingestion accidentelle, demander immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Peut être utilisé au cours de la lactation.
Ne pas administrer aux chiennes gestantes durant les quatre premières semaines de gestation.
Ne pas dépasser le dosage indiqué en cas de traitement des animaux en gestation (voir rubrique 8 : « Posologie pour chaque espèce, voie et mode d'administration »).

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions

Ne pas utiliser simultanément avec la pipérazine car les effets anthelminthiques du pyrantel et de la pipérazine peuvent s'inhiber. L'utilisation concomitante avec d'autres composés cholinergiques peuvent entraîner une toxicité.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Après administration de plus de 5 fois la dose thérapeutique prescrite, une diminution de l'appétit, des vomissements et une diarrhée passagère peuvent se manifester.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRIINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. ESPÈCES CIBLES

Chiens

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Dosage

15 mg de fébanel, 5 mg de pyrantel (sous forme embonate) et 5 mg de praziquantel par kg, soit 1 comprimé par 10 kg en une prise unique, suivant le tableau suivant :

Poids corporel (kg)	Nombre de comprimé(s)
2 - 2,5	¼
>2,5 - 5	½
>5 - 7,5	¾
>7,5 - 10	1
>10 - 12,5	1 ¼
>12,5 - 15	1 ½
>15 - 17,5	1 ¾
>17,5 - 20	2

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Administration et durée du traitement

Administrer les comprimés par voie orale directement dans la gueule de l'animal ou cachés dans la nourriture.
Il n'est pas nécessaire de mettre l'animal à la diète avant ou après le traitement.

Tout quart de comprimé ou demi-comprimé non utilisé doit être jeté.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRIINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

13. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

30.5.2022

14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 2 comprimés quadri-sécables (2 comprimés)
Boîte de 2 plaquettes thermoformées de 2 comprimés quadri-sécables (4 comprimés)

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

FR/V/8205952 5/2014

7. ESPÈCES CIBLES

Chiens

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Dosage

15 mg de fébanel, 5 mg de pyrantel (sous forme d'embonate) et 5 mg de praziquantel par kg de poids corporel, par voie orale, soit 1 comprimé pour 35 kg en une prise unique, suivant le tableau suivant :

Poids corporel (kg)	Nombre de comprimé(s)
17,5	½
17,5 - 35	1
35 - 52,5	1 ½
52,5 - 70	2

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Administration et durée du traitement

Administrer les comprimés par voie orale directement dans la gueule de l'animal ou cachés dans la nourriture.
Il n'est pas nécessaire de mettre l'animal à la diète avant ou après le traitement.

Tous demi-comprimés non utilisés doivent être jetés.

10. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.
A conserver dans l'emballage extérieur d'origine.
Tous demi-comprimés ne peuvent être conservés.

13. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

30.5.2022

14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 2 comprimés sécables (2 comprimés)

FR/V/8762882 5/2014